

Ce texte est issu de la présentation de la CPDP sur les enseignements du débat qui a été faite à l'occasion de la réunion de clôture du [débat public sur le centre de traitement des déchets d'Ivry/Paris XIII](#). Vous êtes invités à le commenter. Pour cela, il suffit de sélectionner avec votre souris la zone de texte que vous souhaitez commenter, puis de cliquer sur "Ajouter" dans la colonne de gauche.

**Réunion de clôture - lunid 14 décembre
Cinéma Quai d'Ivry - 20h-23h**

Présentation de la CPDP : Les enseignements du débat

Le débat en chiffres

9 réunions publiques

[1>800 participants<1]

46 intervenants (hors CPDP et Sycotm)

3 réunions du groupe de travail

15 cahiers d'acteurs

27.000 visites du site internet

276 questions posées

175 billets et commentaires sur le blog

336 inscrits à la newsletter

Une opportunité conditionnelle

Un consensus des collectivités concernées en faveur du projet présenté au débat

Le soutien explicite des syndicats d'exploitants et de salariés

- parce qu'il est conforme au principe de proximité
- parce qu'il va conduire à limiter la mise en décharge et respecte la hiérarchie des modes de traitement fixée par la Directive européenne et le Grenelle.

Pas d'opposition des autres acteurs à la reconstruction du centre de traitement sur le site, mais un projet complexe et sans alternative précise dont le dimensionnement est contesté par les associations

Pour le Sycotm, la capacité de 600.000 t/an se justifie

- Par les prévisions du Predma, les caractéristiques propres au bassin d'Ivry, les déchets d'activités qui restent à traiter et les incertitudes quant aux résultats des actions pour réduire le volume des déchets
- Par le besoin de solidarité à l'intérieur du territoire du Sycotm et la nécessité de diminuer l'enfouissement des déchets à l'extérieur du territoire du syndicat

Pour les associations, ce dimensionnement est à revoir à la baisse

- Sans les apports de FCR en provenance d'autres bassins versants
- Grâce aux effets d'une politique volontariste de prévention des déchets et d'amélioration des performances du tri

- Sans prendre en compte les besoins de chauffage urbain

Les associations prennent acte mais demandent des modifications :

- Une politique de prévention plus ambitieuse et des actions encouragées et coordonnées par le Sycotom
- La mise en place de collectes séparatives des biodéchets, de façon immédiate pour les biodéchets d'activités, de façon progressive et volontariste pour les biodéchets des ménages
- Une plus grande modularité des installations, tant pour le TMB/ méthanisation que pour l'incinération
- La prise en compte des retours d'expériences sur le TMB/méthanisation de l'Ademe et Romainville
- Une vigilance accrue et davantage de transparence concernant la maîtrise des impacts
- L'institution d'un comité de concertation pour participer à l'élaboration du cahier des charges et au suivi du projet sous le contrôle d'un garant de la concertation

La prévention des déchets : des ambitions affichées, une organisation à revoir

Des ambitions affichées et largement partagées

- Donner à la prévention le rang prioritaire que lui attribuent désormais l'Europe et le Grenelle
- Consacrer des moyens plus importants à la prévention (2 à 3 €/an/habitant) et mieux coordonner les actions pour aller plus vite et plus loin
- Mobiliser l'ensemble des acteurs (citoyens, collectivités, industriels..)

Une organisation à revoir

- Les rôles et les responsabilités de chacun ont besoin d'être redéfinis à l'échelle de l'agglomération parisienne pour développer les initiatives de prévention et accroître leur efficacité
- [2>Même s'il ne dispose pas de la compétence à ce jour,<2] le Sycotom a un rôle éminent d'animateur et de coordonnateur de la prévention

La prévention des déchets : un diagnostic non partagé, des solutions avancées

Un diagnostic non partagé

- Le Sycotom estime que le dimensionnement actuel du projet est fondé sur des hypothèses de gisement réalistes et une politique de prévention déjà ambitieuse
- Les associations estiment qu'une politique plus ambitieuse de prévention et de tri permettrait de dimensionner le projet à la baisse alors que le dimensionnement prévu risque d'annihiler les efforts

Des pistes de solutions avancées au cours du débat

- La mise en place de schémas de collecte, sans attendre une éventuelle réforme institutionnelle portant sur la répartition des compétences (Sycotom)
- La participation des associations à l'élaboration du plan de prévention 2010-2014 du Sycotom (Sycotom)
- La modulation de la redevance traitement perçue par le Sycotom en fonction des efforts des communes en faveur de la prévention (Ademe)

- Des moyens dès 2010 (ambassadeurs du tri, ressourceries, composts en pied d'immeubles..) et une étude sur l'impact d'une politique de prévention plus ambitieuse (associations)

La méthanisation avec valorisation organique : des convergences entre les acteurs

Sur l'intérêt d'un traitement complémentaire de la matière organique

- Réduction des [3>quantités de déchets organiques incinérés <3] ou stockés
- Contribution à [4>un meilleur taux de recyclage global par la production d'énergie et de compost<4]

Sur certains préalables

- Anticiper la recherche de débouchés pour le compost auprès du monde agricole
- Bien connaître taille et qualité du [5>gisement des biodéchets provenant des ménages et des gros producteurs (restauration collective, marchés..) pour mieux le capter<5]
- Mieux capter les déchets toxiques pour garantir un compost de qualité

Sur la modularité de l'installation à réaliser à Ivry

- Avec une double filière de méthanisation des biodéchets (à part et en mélange) pour garantir la valorisation d'un compost de haute qualité
- Et des moyens complémentaires d'accompagnement
 - développement du tri et du compostage domestique ou de proximité
 - un TMB modulable en fonction des progrès à venir des collectes séparatives

La méthanisation avec valorisation organique : de fortes réserves et des incertitudes exprimées

De fortes réserves vis-à-vis du tri mécanico-biologique (TMB)

- Risque de démobiliser les citoyens dans leur effort de tri à la source et de compostage domestique ou de proximité
- Production d'un compost pas toujours aux normes et sans réels débouchés, qui risque de finir incinéré ou en décharge
- [6>Mise en décharge accrue des refus de méthanisation<6]

Des doutes sur l'implantation de la méthanisation en milieu urbain

- Confiance limitée dans les mesures préconisées par les exploitants, confinement complet des bâtiments et le bon dimensionnement du traitement de l'air vicié
- [7>Frein au développement de la méthanisation pour cause de réglementation sur le stockage du biogaz<7]
- Éventuels effets pathogènes de la méthanisation

Des interrogations sur le procédé

- Quelle fiabilité technique et quels délais de mise au point ?
- Quels risques de dérive des coûts ?

Une recommandation adressée au Sycotom

- Attendre [8>le retour d'expérience de l'ADEME <8] et de Romainville pour prendre la décision

L'incinération avec valorisation énergétique : des progrès qui rassurent mais encore des incertitudes

Progrès et incertitudes concernant les impacts de l'incinérateur sur la santé humaine

- Pour les syndicats d'exploitants et de salariés, un traitement désormais sûr et efficace du point de vue économique et social
- Pour [9>les <9]experts, pas de risque sanitaire autour de l'usine actuelle et une influence sans doute négligeable par rapport aux autres sources locales d'émission de polluants
- Pour certaines associations, des incertitudes concernant l'effet de certaines substances ou particules, nouvelles sur le marché ou en cocktail, justifient la demande d'un moratoire sur les nouveaux incinérateurs

La demande d'un comité de suivi impliquant les associations

- Avec des contrôles plus fréquents, complets et indépendants, une maîtrise accrue des incidents fortement polluants, une information plus transparente et de la formation des acteurs

Les propositions du Sycotom exprimées au cours du débat

- Des équipements allant au-delà des normes les plus récentes
- [10>Des indicateurs de résultats complets et lisibles<10]
- [11>Un réseau de citoyens sentinelles pour garantir l'accès à l'information<11]
- La délégation d'un contrôle annuel à un collectif d'associations

Des sujets à approfondir ultérieurement

- Les modalités du suivi sanitaire et environnemental des rejets
- La valorisation des mâchefers dans un contexte réglementaire en évolution

L'incinération avec valorisation énergétique : controverse sur l'utilisation de la FCR de Romainville

Sachant que le TMB permet de répartir les déchets à méthaniser ou à incinérer selon des objectifs prédéfinis

Les associations demandent de revoir la capacité d'incinération à la baisse

- La capacité d'incinération de l'usine d'Ivry doit être dimensionnée en fonction des besoins de traitement du bassin versant et non des besoins en chauffage urbain
- Le principe de proximité s'oppose à l'incinération de déchets en provenance d'autres bassins versants, notamment les 110.000 t/an de FCR de Romainville
- L'extension ou non du bassin versant doit faire l'objet d'une concertation au sein du comité de concertation

Le Sycotom considère que ces apports de FCR à Ivry relèvent de la solidarité interbassins et d'une bonne gestion du traitement des déchets

- L'incinération de la FCR de Romainville à Ivry diminue l'enfouissement hors Sycotom : elle est conforme à la hiérarchie des modes de traitement et au principe de proximité
- [12>Refuser cette solidarité aboutirait à multiplier les équipements dans chaque bassin versant et à substituer des énergies fossiles aux déchets pour produire de la chaleur<12]

Intégration et coût du projet : des propositions et des clarifications demandées

Des propositions pour faciliter l'intégration urbaine du projet

- Côté associations
 - Une préférence exprimée en faveur d'une usine non camouflée
 - Des garanties à apporter pour maîtriser les mauvaises odeurs
 - Le [13>souhait du maintien <13] du panache pour préserver la vigilance
 - La hauteur des cheminées doit être définie en fonction de la hauteur des futurs immeubles autour de l'usine
- Côté élus
 - Une préférence pour supprimer le panache
- Côté Sycotom
 - Une charte de qualité environnementale pour maîtriser les nuisances du chantier
 - La désignation de sentinelles pendant et après les travaux

Des clarifications à apporter en matière de coûts et de financement

- Un coût total élevé (de 737 à 787 M€) qui pèsera sur la redevance et les impôts locaux et dont les divers postes restent à préciser
- Des incertitudes concernant l'éligibilité du projet aux aides publiques et leur montant

Concertation d'après débat : des points de vue différents

Une conviction partagée et une règle du jeu bien admise

- La concertation doit se poursuivre après le débat public
- La décision finale reste au maître d'ouvrage

Des points de vue différents sur le cadre de la concertation et son objet

- Un Comité de pilotage, dans le prolongement de la concertation mise en place par le Sycotom avant le débat public, élargi en fonction des retours d'expérience d'autres concertations (proposition du Sycotom)

Ou

- Un Comité permanent de concertation inspiré de la charte de concertation du ministère de l'environnement (1996) et par les comités de concertation sur les projets d'aménagement de la ville de Paris, associant Sycotom, communes concernées, associations, conseils de quartier, entreprises... dans le cadre de réunions plénières, de groupes de travail, avec un bureau pour cogérer la démarche et un garant indépendant (proposition des associations)
- Une concertation portant sur la prévention, la question du panache, le retour d'expérience de l'Ademe sur le TMB, les projets d'aménagements des collectivités...(proposition du Sycotom)

Ou

- Une concertation continue portant sur le cahier des charges du projet final à commencer par son dimensionnement (proposition des associations)

Une expertise complémentaire et contestée

À la demande de 8 associations, la CNDP a décidé de faire réaliser une étude sur la manière dont le Sycatom a établi ses prévisions de gisement à l'horizon 2023

Sur quoi porte l'expertise ?

- La conformité de la méthodologie à l'état de l'art
- La qualité des données utilisées
- Le respect par les hypothèses retenues des réglementations et engagements publics

Où en est-on ? :

- Une expertise incomplète et des résultats encore provisoires
- Des conclusions inexploitable par les parties prenantes à ce stade
- Une méthodologie contestée, notamment par le Sycatom
- Un cabinet dont l'indépendance est mise en cause par le Sycatom, le SVDU, la CGT et un journaliste spécialisé

La CPDP :

- reconnaît que [14] l'existence de liens antérieurs entre le cabinet et le CNIID jette un doute sur l'expertise conduite [14]
- invite néanmoins les acteurs à se prononcer sur la base du rapport final du cabinet
- prolonge pour cela le débat d'une semaine

[1] Combien de participants ?

créé le 17 décembre 2009 à 11:34 par marc

Il serait important de préciser combien de personnes ont participé à au moins une réunion : plutôt 150 ? (beaucoup étant venus à 6 ou 7 réunions) ou plutôt 600 ? (renouvellement fort)

[2] Compétence de prévention

créé le 29 décembre 2009 à 00:00 par Annelaure Wittmann

A la page 8 du dossier du maître d'ouvrage, l'encadré intitulé "Le champ de compétence du Sycatom" précise "Le Sycatom intervient aussi dans le domaine de la prévention des déchets ménagers. Il mène des actions de communication et fournit un appui technique et financier à ses collectivités adhérentes afin qu'elles agissent en faveur de la prévention et du développement de la collecte sélective (...)". Sur le papier, c'est donc très clair. On attend maintenant que le Sycatom y mette davantage de moyens financiers que les 60 000 euros dédiés à la prévention en 2008 et une équipe formée et consistante en interne au Sycatom .

[3] Ne ps confondre décharge et incinération !

créé le 17 décembre 2009 à 11:48 par marc

Indépendamment du souci de prévention, réduction, recyclage, il est important (et exigé par la directive décharges) de réduire les quantités de déchets organiques mis en décharge. Mais, indépendamment du souci de prévention, réduction, recyclage, il n'existe aucune exigence de ce type pour l'incinération !!

[4] Ne pas confondre (2)

créé le 17 décembre 2009 à 11:52 par marc

Ce n'est pas évident : il conviendrait d'écrire contribution le cas échéant à un meilleur taux de valorisation ... En effet : - la production d'énergie n'est pas du recyclage - dans beaucoup d'exemples connus, la méthanisation a un bilan "valorisation" inférieur à celui de l'incinération

[5] Compostage plutôt que méthanisation

créé le 17 décembre 2009 à 11:54 par marc

Si vraiment, en zone dense comme ici, on arrive à séparer des "bons déchets organiques" comme ceux cités, il n'y aura aucun intérêt à les méthaniser dans une "usine à gaz". il vaudra mieux les composter !

[5.1] Re :Compostage plutôt que méthanisation

créé le 24 décembre 2009 à 01:20 par Michel LOPEZ

Deux situations différentes: bio-déchets individuels, à composter localement (lombricompostage ou compostage en pied d'immeuble...) et bio-déchets en gros gisement, restauration collective, marchés, espaces verts, à méthaniser. Pour rappel, un compost mal conduit, pas assez aéré, produit du méthane. Retourner son propre compost est envisageable. Retourner celui de sa cantine demande déjà beaucoup plus de courage. La méthanisation de ces bio-déchets de bonne qualité fournit de l'énergie et du compost d'excellente qualité. Que demande le peuple!

[6] Fraction hautement calorifique

créé le 17 décembre 2009 à 11:59 par marc

Ce serait un comble d'envoyer en décharge la fraction combustible issue de la première séparation en tête du TMB (s'il est installé) : plastiques, cartons et papiers souillés, etc. Elle doit servir de combustible (y compris dans l'incinérateur) Si elle est jetée en décharge, alors le "taux de recyclage global" sera vraiment mauvais !

[7] Que fera t'on du gaz ?

créé le 17 décembre 2009 à 12:02 par marc

ajouter "... et fortes incertitudes sur l'utilisation du biogaz" Pour mémoire, le récent avis AFSSET interdirait l'injection du biogaz issu de déchets en mélange dans le réseau de gaz de ville ! Et si on doit le brûler sur place pour faire de l'électricité, il vaut mieux incinérer tout, et faire plus d'électricité, et en plus de la vapeur pour le chauffage urbain !

[7.1] Re :Que fera t'on du gaz ?

créé le 24 décembre 2009 à 01:31 par Michel LOPEZ

Incinerer tout! Attention! Ne pas oublier que meilleure est la qualité des combustibles, meilleure est la combustion. Brûler des déchets produit énormément de mâchefers toxiques que nous ne savons que disséminer sur le territoire et des REFIOM que nous enfouissons. Brûler du biogaz produit du CO2, de la vapeur d'eau et quasiment rien d'autre. Donc il n'y a aucune incertitude sur l'utilisation du biogaz; simplement de nouveaux débouchés apparaissent, Cf. l'injection en réseau public de biogaz de décharge.

[7.2] Re :Que fera t'on du gaz ?

créé le 28 décembre 2009 à 16:17 par marc

Aucune incertitude sur le Biogaz ? Demandez à Amiens qui attend de le valoriser dans le réseau

GDF depuis 1988, ou à Lille qui est dans le même cas. Et si on parle des sous-produits de l'incinération (machefers, par exemple : non toxiques, et qui remplacent des matériaux de carrières alluviales), parlons aussi de ceux de la méthanisation : souvent les combustibles sortis en tête (plastiques) voire les composts non conformes ... Un minimum de prudence s'impose !

[8] Les premiers résultats des méthanisation françaises

créé le 17 décembre 2009 à 12:05 par marc

Ajouter " ... sur les premières années de fonctionnement des grandes unités de méthanisation françaises (Lille, Montpellier, Varennes-Jarcy,...)

[9] pour CERTAINS experts

créé le 28 décembre 2009 à 23:54 par Annelaure Wittmann

... qu'il serait bon de citer, en précisant quels ont été leurs précédents clients.

[10] Engagement

créé le 28 décembre 2009 à 23:53 par Annelaure Wittmann

Ceci n'est pas une proposition mais un engagement pris par le Sycotom suite à la présentation faite par l'association ATTAC Ivry Charenton.

[11] Pas besoin de "sentinelles" officielles

créé le 28 décembre 2009 à 23:49 par Annelaure Wittmann

Plusieurs associations dont les Amis de la Terre et FNE, ainsi que des membres de la CLIS, ont exprimé un fort scepticisme quant à la pertinence de cette idée de "sentinelles" et l'ont rejetée.

[12] Du positif!

créé le 22 décembre 2009 à 11:42 par Annelaure Wittmann

Pourquoi le Sycotom est il incapable de défendre son projet autrement que par l'invocation de scénarios cauchemars? Naples à Paris, des chaudières à fioul partout, des tours Montparnasse de déchets, des incinérateurs dans toutes les communes d'Ile de France, etc.... Les alternatives proposées par les associations, elles, ont le mérite de présenter des éléments positifs: création de milliers d'emplois dans la prévention, le compostage-jardinage, et le recyclage, amélioration du lien social (par le troc, les ressourceries), amélioration du cadre de vie, création et développement de nouvelles filières de recyclage, encouragement à l'innovation dans l'urbanisme (pour mieux intégrer la nécessité du tri sélectif), réalisation d'économies pour les budgets des collectivités locales...

tags : alternatives, préventio, tri

[12.1] Re :Du positif!

créé le 24 décembre 2009 à 01:36 par Michel LOPEZ

Concernant la deuxième partie de la thèse du Sycotom, ne pas oublier que le pouvoir calorifique des déchets provient en grande partie de ressources fossiles. Donc, en brûlant des déchets, nous épuisons des ressources fossiles et contribuons au réchauffement climatique.

[12.2] Re :Du positif!

créé le 28 décembre 2009 à 15:51 par marc

Pas d'accord. C'est bien en consommant que nous épuisons les ressources fossiles ! 90 % du cout énergie et CO2 d'une bouteille d'eau est déjà dépensé quand elle est mise dans le bac à déchets. Que ce soit recyclé ou valorisé sous forme d'énergie, on ne peut plus que récupérer une dizaine de % des ressources fossiles dépensées. Si on change de comportement, c'est 100% qu'on peut économiser. Boire l'eau du robinet, par exemple, supprimera tout prélèvement !

tags : eau du robinet, eau en bouteille

[13] Panache = signal à la population

créé le 24 décembre 2009 à 01:50 par Michel_Lopez

La formulation est très raccourcie. Le panache peut bien être une image utilisée dans la communication collective autour de la nécessaire réduction de la production de déchets. Seul, il sera rapidement oublié. D'autre part, la suppression du panache "coûte" de l'énergie qui est perdue pour la "valorisation" énergétique. Une dépense somptuaire de plus.

[14] Deux poids et deux mesures pour l'indépendance des expertises?

créé le 22 décembre 2009 à 10:27 par Joerg Adamczewski

La CPDP n'a pas exprimé des doutes sur le valeur de l'étude du Cabinet BioTox, malgré le faits que : - Le Cabinet BioTox a des liens antérieurs avec l'industrie d'incinération (Suez & Veolia) - L'étude a été commandée et payé par le Sycotom - L'étude a été envoyée pour relecture et correction au Sycotom avant d'être mis à disposition de parties prenantes du débat. Pourquoi la CNDP considère alors que l'existence de liens antérieurs entre le cabinet et le CNIID enlève de la valeur à l'expertise conduite ? Rappel : le cabinet Horizons a été choisi par la CNDP sur base d'un appel d'offres sans intervention des associations.